

## Webinaire du 6 décembre 2024 « L'évaluation de quoi parle-t-on ? »

### L'ordre du jour

**Introduction** avec Léopold Carbonnel, Directeur Adjoint DREETS PACA

#### I. Le contexte

- Les constats et les attentes dans l'évaluation des projets – avec la COALIM
- Présentation des résultats du bilan 2024 (8 premiers mois) du programme Mieux Manger Pour Tous

#### II. Pourquoi et comment évaluer ?

avec Arnaud Pavy - Action contre la faim

#### III. Evaluer l'impact social de son projet

avec Hélène Gibert – Collège Coopératif

#### IV. Ateliers en groupes

- Ateliers en co-construction sur le thème : « Identifier les conditions de réussite d'une évaluation »
- Restitution avec chaque groupe

#### V. Perspectives 2025 pour le réseau

- Un nom pour le réseau !
- Le Réseau en 2025

**Conclusion** avec Delphine Crouzet, Adjointe au Chef de pôle Inclusion et Solidarité, Responsable du service inclusion sociale et protection des personnes.

Ce webinaire est la dernière programmation du réseau, de l'année 2024. [Voir la présentation](#)

Les attentes que vous avez exprimées pour ce webinaire sont multiples : échanges et partages de pratiques, une méthodologie, mieux cerner les attentes des financeurs, améliorer et enrichir les compétences. Vous avez aussi fait part lors de l'inscription de difficultés : manque de temps, nécessité d'un financement dédié, difficulté à réunir des informations des organismes partenaires, outils très chronophages, manque de méthodologie, multiplicité et complexité des demandes des financeurs...

### Introduction

Léopold Carbonnel remercie les membres du réseau qui rejoignent ce webinaire centré sur un angle d'apport méthodologique sur l'évaluation et souhaite la bienvenue aux 19 nouveaux projets du programme Mieux Manger Pour Tous.

Pourquoi ce choix de la thématique de l'évaluation pour cette dernière journée du réseau ?

La lutte contre la précarité alimentaire est une politique assez récente, qui a de fortes ambitions de faire bouger les lignes et notamment sur la manière d'intervenir auprès des plus précaires pour les faire accéder à une alimentation saine et de qualité. Cette ambition a un certain nombre de moyens d'intervention, le programme Mieux Manger Pour Tous en fait partie. Lorsqu'on a l'ambition de faire bouger les lignes c'est important de se donner les moyens d'évaluer ce que cela a produit, on sait tous que créer de nouveaux

partenariats et changer de référentiel cela prend du temps ce n'est pas évident et il y a un enjeu à trouver les modes d'actions les plus adéquats par rapport à cette ambition.

L'ambition portée avec les membres de la COALIM est de faire bouger les lignes sur trois aspects, pour cela il faut aussi innover le référentiel d'évaluation :

- le mode d'approvisionnement avec le développement des circuits courts, de l'alimentation BIO, des filières solidaires. Il existe beaucoup d'actions sur cet axe là et c'est intéressant de voir par exemple comment le programme Mieux Manger Pour Tous fait bouger les lignes sur ces pratiques-là.
- le pouvoir d'agir des personnes précaires, on voit bien que le risque avec l'aide alimentaire traditionnelle est de ne pas suffisamment porter attention aux besoins, aux souhaits et à la capacité d'être eux-mêmes acteurs de leur alimentation. Il y a beaucoup d'enjeux à évaluer les modalités de participation du public.
- la coordination des acteurs : l'idée est de se donner les moyens de faire mieux ensemble. Sur les territoires les acteurs sont très nombreux et multiples, il y a les programmes alimentaires territoriaux (PAT) et il y a d'autres lieux de coopération. Le niveau national est très attentif à voir comment on peut trouver des modalités de coopération qui sont nouvelles et voir ce que cela produit.

La DREETS au sein de la COALIM sera très attentive sur la capacité collective à documenter les effets des actions sur ces 3 leviers là.

## I. Le contexte

- Les constats et les attentes de la COALIM

Diapositives 6 à 10

La COALIM est représentée par :

**DREETS** - Delphine Crouzet, Adjointe au Chef de pôle Inclusion et Solidarité, Responsable du service inclusion sociale et protection des personnes

**DRAAF** - Peggy Buccas, Chargée de mission Pôle Politique de l'Alimentation SRAL | DRAAF-PACA

**ADEME** - Emilie Le Fur, Alimentation durable – Adaptation au changement climatique - Evaluation, prospective, sport. *(Emilie Le Fur ayant eu des problèmes techniques n'a pas pu participer au webinaire ni à la présentation de cette première séquence)*

La COALIM a des constats et des attentes partagés.

Concernant les constats : on est ici dans un objectif d'amélioration continue, mutuelle et partagée. Les politiques publiques et notamment sociales ne sont pas toujours propices à se mettre dans une démarche collective d'évaluation. Il y a une grande volatilité des programmes et des financements qui génèrent un rythme intensif dans l'action et qui est peu propice à la réflexion sur les projets et politiques publiques en eux-mêmes.

La DRAAF porte des dispositifs qui sont nouveaux et qui au niveau des PAT demandent à être construits pas à pas, ce sont des politiques publiques incitatives qui n'ont pas de cadre d'évaluation prédéfini et qui restent à co-construire. On est bien dans la co-construction et la réflexion, c'est un peu de la recherche action mais on a déjà pu constater collectivement des freins et des difficultés qui pourraient être levés par des bonnes pratiques que l'on pourrait partager tous collectivement.

Concernant les attentes : il y a un besoin très précis d'évaluation pour orienter les politiques publiques mais il y a aussi un besoin pratique en termes des dossiers de financement pour suivre les projets, leurs déclinaisons et leurs évolutions

L'idée est d'être dans une démarche d'amélioration continue

Voir diapositives N°6 et N°7 pour les constats et les attentes partagés.

Voir le cadre de financement de la DRAAF PACA et de l'ADEME en diapositives N°8, 9 et 10.

- **Les premiers résultats du programme Mieux Manger Pour tous, les 8 premiers mois de 2024.**

Voir pour plus d'informations la consolidation des évaluations des projets [« Analyse globale PMMPT 2<sup>ème</sup> évaluation Sep 2024 »](#)

Diapositives 12 à 15

La consolidation des évaluations de chaque porteur permet d'apporter des éléments d'appréciations pour valider et faire évoluer les orientations du programme Mieux Manger Pour Tous.

Les porteurs sont au nombre de 48 sur la première année du programme : 18 sur l'axe 1, 5 sur l'axe 2, 22 sur l'axe 3 et 3 sur l'axe 4.

La consolidation a été assez complexe car il n'existe pas d'indicateurs homogènes notamment pour le suivi des personnes accompagnées ou le recensement des catégories des personnes, certains projets n'ont pas non plus de suivi spécifique sur les quantités de produits durables, d'autres projets ne réalisent l'évaluation qu'en fin d'année. Les outils de collecte ne sont pas en place dès le début de projet ce qui rend difficile l'évaluation intermédiaire, il y a aussi des difficultés de collectes d'informations chez les partenaires. Certains projets ne calculent pas la quote-part du budget du programme sur le budget total, ce qui peut fausser et surévaluer les informations remontées.

Les indicateurs présentés en diapositives N° 12, 13 et 14 sont principalement quantitatifs. En ce qui concerne les indicateurs qualitatifs c'est l'exercice d'évaluation qui constitue le plus de difficultés pour les porteurs de projet.

Les projets proposent des activités pour mobiliser et engager la participation des personnes accompagnées. Les ateliers sont mis en place de manière générale dans une philosophie de « l'aller vers » : des réunions avec les personnes sont proposées pour définir les thèmes des ateliers et approfondir leurs attentes, les personnes sont ainsi parties-prenantes du processus d'apprentissage. Les projets évoquent des difficultés pour mobiliser le public face à la nécessité de temps long pour assurer la sensibilisation telles que le peu de disponibilités des personnes en cumul des vulnérabilités ou encore la motivation du public cible qui est difficile à justifier face aux problèmes économiques. Le coût des ateliers est encore perçu comme un frein non négligeable au déploiement à grande échelle.

Les porteurs de projets ont pour partenaires les grands réseaux tels que par exemple la Banque alimentaire, ANDES, réseau des amaps, les restos du cœur, etc. 25 projets dont 5 portent des PAT inscrivent leurs actions avec les PAT de leur territoire, on compte 25 PAT recensés. Les liens avec les PAT sont principalement la

participation aux groupes de travail de lutte contre la précarité alimentaire avec des objectifs de partage d'informations, de veille territoriale et d'interconnaissances.

8 projets recensent 11 bailleurs sociaux comme partenaires, principalement concentrés dans les Bouches du Rhône.

On dénombre 207 producteurs durables qui sont sollicités sur la PACA et 23 chantiers d'insertion pour l'approvisionnement en produits durables et locaux. La plupart des approvisionnements sont réalisés sans contrat, de gré à gré, on dénombre seulement 61 conventions d'approvisionnements entre les structures et les producteurs. Là encore ce sont les Bouches du Rhône qui recensent le plus de producteurs, au nombre de 92. La création de partenariats avec les producteurs repose de manière générale sur des temps de rencontres informels, sur les marchés de producteurs par exemple ou grâce au réseau des PAT. L'objectif est de trouver des moyens pour une démarche qui soit moins basée sur le don et qui intègre une rémunération juste.

Les freins évoqués par les porteurs sont principalement le coût des denrées plus élevé, les financements qui ne permettent pas l'achat régulier de produits et donc la création d'un débouché stable pour les producteurs, les aléas de productions mais aussi la multiplicité de partenariats qui est très chronophages pour les structures lors du passage des commandes.

S'agissant des approvisionnements en produits durables, les indicateurs présentés en [diapositive N° 14](#) concernent seulement 28 projets, la plupart des projets n'ont pas à ce stade les outils nécessaires pour collecter ces informations.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des approvisionnements de la Banque alimentaire, ni des approvisionnements des antennes régionales de tête de réseaux qui ont été réalisés au niveau national.

#### ➤ **Le dispositif national d'évaluation et d'animation pour le programme Mieux Manger Pour Tous**

##### Diapositive N°15

Delphine Crouzet précise que la DREETS a été informée il y a très peu de temps du dispositif national d'évaluation du programme Mieux Manger Pour Tous, qui a subi une peu de retard lié à la commande publique. Ce dispositif national va être mis en place début 2025 avec 1% des crédits du programme pour l'évaluation.

Au niveau local le dispositif prévoit plusieurs axes :

- une harmonisation de la démarche avec des indicateurs communs définis avec les DREETS,
- une classification des projets par typologie : l'idée est d'aller vers une sélection des projets où il y a le plus d'enjeux comme l'identification de projets répliquables ou à positionner à un niveau national pour faire évoluer les politiques publiques sur le champ social, aide et lutte contre la précarité alimentaire.
- identification de 3 à 5 typologies de projets à enjeux dont celle relative aux transferts monétaires pour analyser l'efficacité de 15 à 20 projets.
- travail de l'évaluation collectivement avec les projets sélectionnés.

Nous n'avons pas à ce stade plus d'éléments, l'information sera relayée dès qu'elle aura été communiquée régionalement au niveau des DREETS dès janvier 2025.

## Partie 1 Questions Q/Réponses R

**Q** Concernant la capitalisation des données quantitatives des volumes d'approvisionnements durables, les chiffres prennent-ils en compte les denrées achetées au niveau national pour les antennes en région des grands réseaux (type Secours Catholique) ?

**R – Sandrine Faure** « La consolidation des quantités d'approvisionnements en produits durables et bio tient compte des achats réalisés par l'antenne directement sur le territoire, les achats réalisés au niveau national par les grands réseaux pour les antennes locales ne sont pas intégrés dans l'évaluation. »

**Q** Comment est associée la recherche dans cette réflexion sur l'évaluation dans le domaine de la précarité alimentaire ? Des liens sont-ils réalisés avec d'autres expérimentations, telle la sécurité sociale alimentaire en Occitanie ?

**R – Delphine Cruzet** « Il n'existe pas de lien avec une recherche action particulière. L'ambition nationale telle que présentée plus haut vise à être dans une logique de recherche action. Il n'existe pas de mise en réseau pour le moment par le niveau national et les DREETS entre elles ne sont pas non plus en lien. On n'a qu'une faible connaissance des projets mis en œuvre ailleurs et c'est bien un des enjeux identifiés par l'évaluation nationale et l'animation inter régionale de l'évaluation. »

**Q** L'état a éventuellement des données qui paraissent importantes pour apprécier l'évolution des projets et des actions et tenir compte du poids des expérimentations. Il est difficile de trouver le recul des données déjà récoltées par l'état. Est-ce qu'il existe au niveau régional une consolidation de ces données pour pouvoir à l'échelon de territoires faire des évolutions dans le temps ?

**R – Delphine Cruzet et Nathalie Covo** « C'est dans le programme de travail du service d'études de la DREETS pour l'année prochaine. La DREETS a été récemment interrogée par la Cour des comptes, particulièrement sur le système d'aide alimentaire pour globaliser les remontées d'informations. L'état fait une enquête nationale une fois par an au printemps, la banque alimentaire réalise une enquête plus fine que celle de l'état tous les trimestres. L'accès aux données est problématique, il n'existe pas d'outil unique, les systèmes des grands réseaux ne sont pas reliés entre eux et les systèmes de l'état de sont pas ceux des grands réseaux et effectivement cela pose des difficultés pour le recueil d'éléments d'aide à la décision pour les structures sur le terrain. La DREETS a eu une réunion dans le courant de la semaine du 6 décembre avec le national sur ce sujet et cette problématique a été remontée : le ministère doit travailler en 2025 sur une harmonisation des enquêtes et recueil de données. »

**Q** Quel est l'accompagnement pour la montée en compétences des porteurs de projet sur les évaluations, d'autant plus si on veut aller vers plus de qualitatif ?

**R – Delphine Cruzet et Sandrine Faure** « C'est l'objectif des échanges lors de ce webinaire pour voir comment la DREETS est en capacité de vous accompagner dans le cadre de l'animation du réseau. Il est question de mettre en place un ou deux webinaires pour accompagner les porteurs sur l'évaluation sur la programmation du réseau pour l'année 2025. »

## II. Pourquoi et comment évaluer ?



Présenté par **Arnaud Pavy – Chargé d'appui aux partenaires**

**Action contre la faim**

[sera@fr-actioncontrelafaim.org](mailto:sera@fr-actioncontrelafaim.org)

## Diapositives N°18 à 22

Il y a un enjeu de définition entre ce qu'est l'évaluation et le suivi. Le cycle de projet est un cercle vertueux qui permet de faire progresser les projets et de donner un certain nombre d'informations pour faire évoluer les politiques publiques.

Les nuages représentés sur la [diapositive 18](#) sont les outils pour mettre en place l'évaluation pendant le cycle du projet.

Les activités de suivi permettent de donner un certain nombre d'information au moment de l'évaluation. Pour cela il faut planifier des outils dès le début de la réflexion, qu'est-ce qu'on veut suivre ?

- Avoir des données initiales que l'on comparera ensuite avec des données finales.
- Avoir une remontée d'informations au niveau de la structure pour comprendre les évolutions des indicateurs et pouvoir suivre la mise en œuvre des actions.

L'évaluation est ponctuelle, elle peut se faire à mi projet ou fin de projet et est censée questionner la stratégie d'intervention dans le cadre d'un contexte qui évolue et dans le cadre d'activités que peuvent faire des partenaires de politiques publiques.

C'est un cercle vertueux qui permet aux acteurs d'adapter leurs actions au regard des retours des usagers accompagnés et l'ensemble de ce suivi et d'évaluation permet d'apporter au niveau des politiques publiques une certaine compréhension qui permet de faire évoluer les orientations et les actions à financer.

La [diapositive 19](#) résume la différence primordiale entre le suivi et l'évaluation. L'évaluation dépend de la qualité des données de suivi.

Quels sont les principes pour une bon suivi – évaluation ?

L'évaluation doit être pensée au regard de l'adaptation de l'aide à apporter aux personnes. Si on s'empare de la question de l'évaluation tardivement le risque est de ne pas avoir de suivi pour alimenter cette évaluation.

- Prévoir suffisamment de financement pour prioriser et accorder du temps au suivi et à l'évaluation.
- Privilégier l'impartialité et l'indépendance afin de prendre de la hauteur pour avoir un regard critique et constructif sur les activités mises en place.
- Limiter les indicateurs à traiter
- Co construire la méthodologie avec toutes les parties prenantes

Quels sont Les enjeux d'un manque de suivi et d'évaluation ?

- Difficultés pour comprendre les besoins des personnes et le contexte
- Le suivi et l'évaluation permet de redonner la parole aux usagers
- Le suivi et l'évaluation permet d'adapter les actions au regard des enjeux et de réorienter à plus long terme la stratégie d'intervention

Quoi mesurer ? Les 6 critères d'évaluation établis par le réseau du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE sont une bonne boussole pour penser l'évaluation. Ces critères sont utilisés par Action Contre la Faim (Diapositive 22).

## ➤ Ressources

- Centre de ressources évaluation <https://www.eval.fr/>
- F3E <https://f3e.asso.fr/>
- Urbal <https://urbal-sustainablefood.guide/fr/fr-welcome-to-the-urbal-guide>
- Syalinov <https://syalinov.org/?PagePrincipale>

## Partie 2 Questions Q/Réponses R

Aucune question

### III. Evaluer l'impact social de son projet. Pourquoi et comment ?



Présenté par **Hélène Gibert – Consultante et formatrice en ingénierie sociale**

**Collège Coopératif**

[hgibert@collcoop.org](mailto:hgibert@collcoop.org)

#### Diapositives 25 à 28

La question de l'impact social et de l'utilité sociale est apparue dans les années 60-70 et en France dans les années 2000. Il faut l'entendre dans le champ de l'économie solidaire et sociale comme quelque chose qui ne s'inscrit pas dans la rentabilité économique.

La notion d'impact social est associée à la notion d'utilité sociale qui elle est une notion fiscale.

On ne peut pas faire d'évaluation sans parler de l'impact sociétal que l'on veut avoir. Au-delà de nos activités et réalisations quel est l'impact social recherché ?

Une fois que l'on a cette visée de l'utilité sociale, ce que l'on veut atteindre, l'impact peut être négatif ou positif.

L'impact peut être monétarisé : en effet l'action menée peut permettre des économies parce qu'elle peut être du côté préventif. Lorsqu'on mesure l'utilité sociale on évalue l'impact.

L'impact social porte sur 5 dimensions : l'environnement, l'individu, la société, l'économie, la politique.

L'impact fait partie de la chaîne d'évaluation (diapositive 27) : en fonction d'un diagnostic, mise en place d'un certain nombre d'objectifs puis mise en place des actions. Au niveau de l'évaluation on peut être amené à évaluer 3 points : les réalisations (ce qui a été produit), le résultat et l'impact à court moyen et long terme (quel impact social pour les parties prenantes). La mesure de l'impact demande un certain nombre d'outils et de temps.

Voir exemples en diapositive 28.

Les enjeux de l'évaluation de l'impact sont de s'interroger sur l'utilité sociale, convaincre les financeurs de l'utilité de l'argent donné mais aussi nourrir le projet de la gouvernance. La mesure d'impact se fait avec les parties prenantes, les personnes concernées mais aussi les partenaires, tels que les financeurs par exemple. Qu'est-ce qu'on veut atteindre ensemble ?

A noter qu'il est recommandé de consacrer en moyenne 15% du budget à l'évaluation.

### Partie 3 Questions Q /Réponses R

**Q** Le financement alloué à un budget (temps, ressources internes ou externes) pour la réalisation de l'évaluation à 15% comme indiqué peut être un frein surtout lorsque l'évaluation n'est pas consacrée à améliorer les actions mais à satisfaire les financeurs qui sont forcément vu comme contrôleur ? Sur le terrain on voit bien des difficultés de mobilisation des partenaires.

**R – Hélène Gibert** « Ne pas multiplier les outils afin de ne pas rendre le suivi chronophage. Intégrer les outils d'évaluation aux outils de pilotage de l'action pour avoir non seulement un retour sur ce que l'action produit mais aussi alimenté les indicateurs. Exemple : lors d'un atelier de sensibilisation réaliser une grille en amont qui permet de tracer ce qu'il s'est passé dans l'atelier. »

Comment décliner au sein des structures la tâche de l'évaluation, comment mettre en œuvre pour que ça soit réaliste par rapport aux moyens, au temps et aux compétences que les structures ont en interne ? La plupart des structures n'ont pas la capacité de mettre en œuvre l'évaluation, comment les accompagne-t-on par des ressources extérieures pour ne pas les mettre en difficultés par rapport à l'évaluation qui est demandée par les financeurs ? Les financeurs ont des grilles d'évaluation qui vient en surplus des outils déjà présents dans les structures, comment éviter ce doublon d'outils ?

**R – Hélène Gibert** « Les financeurs ont un besoin d'agrégation des résultats dont le travail n'est possible qu'avec des outils qui peuvent être consolidés. Les indicateurs des financeurs doivent être rajoutés dans les fiches de suivi des structures afin de pouvoir les tracer pour rendre des comptes aux financeurs.

**R - Delphine Crouzet** : Le dispositif d'évaluation est donné à priori au moment des conventions et peut être repensé au moment des avenants. Les grilles d'évaluation pour le Programme Mieux Manger Pour Tous pourront être repensées en fonction du cadre donné par le niveau national mais que nous n'avions pas au moment des grilles de mai et septembre, il faudra s'entendre sur les indicateurs et objectifs les plus pertinents au moment des conventions. »

**R – Sandrine Faure** « Des temps d'accompagnement sur l'évaluation seront prévus en 2025 »

Comment mettre en œuvre une évaluation qualitative qui semble être plus compliquée ? Quand est-il de la temporalité de l'évaluation sur le long terme pour évaluer les impacts à moyen long terme ?

**R - Hélène Gibert** « C'est lié à un problème d'acculturation, en termes d'aide alimentaire la plupart du temps les structures sont sur du qualitatif puisqu'elle travaille avec des personnes accompagnées. Il ne faut pas confondre les données quantitatives et qualitatives et un indicateur. La question c'est comment traiter la

donnée qualitative pour en faire quelque chose de mesurable. Il peut y avoir plusieurs temporalités sur l'étude d'impact. »

## IV. Atelier en sous-groupe

L'objectif des ateliers en sous-groupe (les participants sont répartis en 4 salles de répartition) est de proposer un temps plus dynamique et pro-actif pour réfléchir ensemble pour « identifier les conditions de réussite de l'évaluation. »

La méthode utilisée est celle des chapeaux de Bono pour séquencer la réflexion. Un retour d'expériences d'un porteur de projet a permis d'avoir une approche factuelle pour démarrer la réflexion entre les participants basée soit sur l'exemple donné, soit sur leur propre vécu de la mise en place de l'évaluation.

Les porteurs de projet sont les suivants :

Salle 1 : Catherine Capdeville – Espiciaire / [coordination@espiciaire.fr](mailto:coordination@espiciaire.fr)

Salle 2 : Olivia D'Haene – CC Alpes Provence Verdon / [olivia.dhaene@ccapv.fr](mailto:olivia.dhaene@ccapv.fr)

Salle 3 : Marielle Martinez – Gemlacoop / [gemvrac@gemlacoop.fr](mailto:gemvrac@gemlacoop.fr)

Salle 4 : Aloys Vimard – ACF / [prog2.ma@fr-actioncontrelafaim.org](mailto:prog2.ma@fr-actioncontrelafaim.org)

A partir de l'exemple donné et de leur propre expérience les participants ont évalué les manques, les faiblesses, ce qui ne fonctionne pas lors de la mise en place de l'évaluation, puis les bénéfiques, les avantages, les opportunités de l'évaluation. Des idées concrètes ont ensuite été proposées par les participants pour réunir les conditions de réussite de l'évaluation.

Les participants ont identifié le manque de temps, de ressources, de compétences et l'absence de financement dédié comme principaux freins à l'évaluation, des difficultés de s'y retrouver entre différents tableaux de bords internes et les demandes des financeurs, la multiplicité des indicateurs au niveau des financeurs, des difficultés pour mobiliser les bénéficiaires pour évaluer les résultats et les impacts, des manques au niveau des outils notamment pour la comptabilisation des denrées, le risque de perte de sens et le sentiment de concurrence entre les structures et le manque de méthode pour le recueil des données et la construction des questionnaires sont autant de freins qui rendent la mise en place de l'évaluation difficile.

Mais l'évaluation permet de prendre du recul sur les actions, de valoriser le projet auprès des partenaires et de toutes les parties prenantes ce qui redonne du sens au travail mené, de gagner du temps lors des demande de financement car l'évaluation fait diagnostic.

Les idées concrètes énoncées pour mettre en place des conditions de réussite sont : élargir le partenariat pour co-construire avec les partenaires l'évaluation, intégrer la collecte d'indicateurs dans le processus, systématiser l'évaluation, faire appel à des ressources et compétences externes pour réaliser, déléguer et/ou accompagner le processus d'évaluation, revoir la balance temps/évaluation/acteur, élaborer des indicateurs

incontournables et communs entre les structures et les financeur pour éviter la multiplication d'outils, mettre en place des indicateurs communs pour un traitement des données à l'échelle régionale, mettre en place une méthodologie pas à pas tout en ayant la possibilité de l'adapter au plus proche de la situation du terrain.

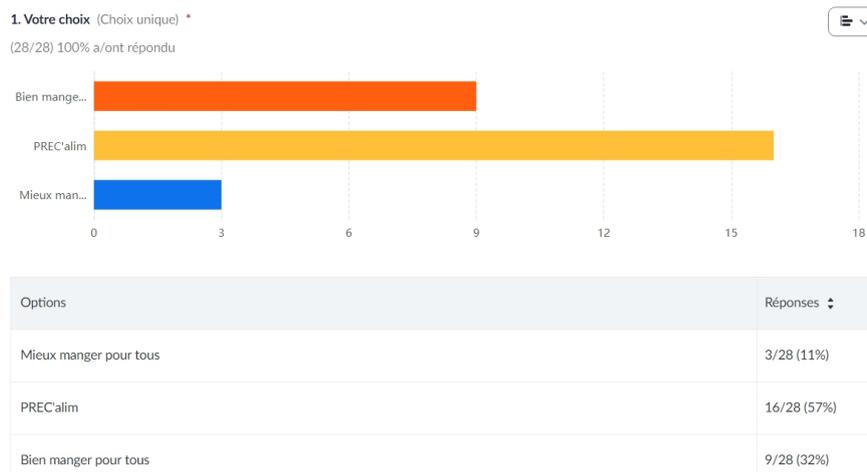
## V. Les perspectives 2025 pour le réseau

### • Un nom pour le réseau

L'acronyme utilisé RRLCPA n'étant pas très parlant et souhaitant que les membres du réseau s'approprient un peu plus le réseau nous vous avons proposé lors des inscriptions au webinaire de recueillir vos suggestions pour un nom. Nous avons reçu 24 propositions qui ont toutes été soumises à un pré-tri à la COALIM (10 membres de la COALIM et COPIL ont participé au sondage) pour ensuite définir collectivement le nom, 3 seulement sont ressortis du lot. La COALIM a retenu 3 noms qui pouvaient permettre d'identifier les thématiques du réseau.



### ➤ Le sondage pour choisir le nom du réseau : PREC'alim est sur le podium !



## La programmation 2025 du réseau



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

## Le réseau en 2025 Accompagner les acteurs et vie du réseau



Journée en présentiel en 2025

- Temps d'information et d'échanges (sur un thème souhaité)
- Mise en liens, cessions de partages et d'échanges
- Favoriser la coopération



Ateliers accélérateurs de projets

- Résoudre des problématiques avec les pairs
- Favoriser la coopération interacteurs
- Permettre l'échange de pratiques
- Acquérir de nouveaux apprentissages



Plateforme collaborative IntraDEME

- WIKI « Lutte contre la précarité alimentaire »
- Partage d'informations, d'initiatives



Accompagnement des porteurs du programme Mieux Manger pour tous pour le suivi et l'évaluation des projets

mini webinaire pour la mise en place de l'évaluation dès le démarrage et en continu

RRLCPA 6/12/24

37

## Conclusion

Delphine Crouzet indique que vos besoins de cohérence, d'articulation et de simplification entre les financeurs de la COALIM pour limiter la complexité du travail de suivi et d'évaluation ont été entendus. Les différents outils proposés au sein du réseau tels que les accélérateurs de projet peuvent être utilisés pour continuer le travail d'appropriation de l'évaluation.

Pour toutes questions ou informations supplémentaires merci de contacter :

Nathalie Covo, Assistante administrative Référente Lutte Contre la Précarité et VAO

[paca.precarite-alimentaire@dreets.gouv.fr](mailto:paca.precarite-alimentaire@dreets.gouv.fr)

Sandrine Faure, Chargée de mission appui DREETS et animation du réseau

[sandrine.faure-zarattin@orange.fr](mailto:sandrine.faure-zarattin@orange.fr)

Si vous souhaitez avoir l'enregistrement du webinaire merci de contacter Sandrine Faure [sandrine.faure-zarattin@orange.fr](mailto:sandrine.faure-zarattin@orange.fr)

